



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport des sapeurs-pompiers de France la FHF rétablit la réalité des faits

A l'heure où débutent les commissions d'enquête parlementaires sur la gestion de la crise du Covid-19, la Fédération Hospitalière de France répond au rapport des sapeurs-pompiers de France qui comprend beaucoup de formules à l'emporte-pièce et ne reflète ni la réalité, ni les expériences de terrain.

La crise Covid-19 n'a pu être surmontée que grâce au professionnalisme des équipes hospitalières et médicosociales publiques à leur capacité d'initiative et à leur engagement sans faille. Alors que l'épidémie se poursuit - avec 8000 patients hospitalisés et 500 personnes encore en réanimation - les professionnels de santé, en ville, à l'hôpital et dans le secteur médico-social, demeurent pleinement mobilisés pour nos concitoyens. Dans ce contexte, la FHF s'étonne de la teneur du « rapport » des sapeurs-pompiers de France et de la publicité faite autour d'un document qui s'appuie sur des faits non étayés.

Le premier enjeu de la gestion de crise, partout dans le monde, était d'éviter la saturation des systèmes hospitaliers, notamment des lits de réanimation, ce qui relève clairement d'une compétence santé, avec notamment le suivi de l'épidémie, des capacités hospitalières, les besoins en personnels formés, les besoins d'approvisionnements en équipements et en médicaments...

Face à une crise sanitaire, les professionnels de santé et du médico-social sont les plus aptes à caractériser les besoins du terrain. C'est autour d'eux que doivent être construites les décisions, car ils sont les premiers opérateurs et représentent la première ligne de la lutte contre la pandémie.

La FHF tient à répondre fermement sur trois points figurant dans le rapport de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers :

1. Le rapport estime que les transferts sanitaires inter-régionaux, organisés avec le concours de tous les services de l'État, ont été une « opération de communication ».

Ces transferts inter-régionaux ont été nécessaires pour la prise en charge en toute sécurité de plus de 650 patients, nécessitant des soins de réanimation lourds, afin de leur éviter toute perte de chance tout en permettant de sauvegarder la capacité des régions les plus touchées à accueillir encore plus de patients alors que le développement de l'épidémie était encore incertain. Le choix a été fait de les adresser dans des CHU ou gros centres hospitaliers qui pouvaient les accueillir avec des conditions RH et matérielles excellentes plutôt que de les prendre en charge de manière dégradée dans leur région qui subissait une énorme vague de Covid. Des études médicales et organisationnelles, notamment portées par les sociétés savantes médicales et l'Ecole des hautes études en santé publique, sont d'ailleurs en cours de réalisation et permettront de l'objectiver davantage.

Les transferts sanitaires interrégionaux ont permis de sauver des vies.

2. L'accusation portée contre les SAMU, qui auraient laissé mourir des requérants non Covid en situation d'urgence vitale « dans l'indifférence générale », est extrêmement grave.

La FHF rappelle que les professionnels des SAMU, qui ont vu le nombre d'appels multiplié par 4 en 24 heures, ont fait preuve d'une adaptabilité et d'une capacité de réaction exceptionnelle pour répondre aux demandes de la population. Une fois les premiers jours de

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

la crise passés, les nouvelles organisations ont permis de prendre en charge les patients tout en empêchant la saturation du système hospitalier, et notamment des services d'urgences.

3. Considérer que le manque de lien avec les préfets a « laissé les EHPAD livrés à eux-mêmes » témoigne d'une méconnaissance du fonctionnement du système de santé.

C'est dans les établissements pour personnes âgées qui avaient le plus de liens avec les établissements de santé et qui avaient développé de réelles filières gériatriques, que le Covid a fait le moins de victimes. Or le préfet n'a ni compétence, ni connaissance, ni moyen d'action pour favoriser cette coopération. La FHF avait alerté dès le début de la crise sur la nécessité d'apporter des appuis sanitaires à ces établissements et sur l'importance de fournir aux résidents et aux équipes les outils pour limiter les conséquences du confinement dans les EHPAD.

Frédéric Valletoux, président de la FHF, souhaite le rappeler : « À l'heure où la crise sanitaire se poursuit, le rapport des sapeurs-pompiers de France répand des contre-vérités malvenues en direction des professionnels de santé dont la mobilisation et l'engagement ont été admirables. C'est grâce à eux que nous avons surmonté cette épreuve. Ce n'est pas dans la polémique, avec des formules à l'emporte-pièce, que nous pourrons tirer toutes les leçons de cette période ».

La FHF est mobilisée, par le biais de ses propres retours d'expérience et en alimentant les retours institutionnels notamment dans le cadre des commissions d'enquête parlementaires qui vont l'auditionner.

La FHF appelle à la plus grande responsabilité et à la cohésion des professionnels de terrain dont nous avons eu l'illustration chaque jour, sur les territoires, dans la gestion de la crise.

Contacts presse:

FHF - q.papin@fhf.fr

Havas - communicationfhf@havas.com